



PORT AUTONOME DE STRASBOURG

ACTES DE NATURE RÉGLEMENTAIRE

Les délibérations en texte intégral sont disponibles sur demande à la Direction administrative et financière du Port autonome de Strasbourg, 25 rue de la Nuée Bleue, CS 80407, 67002 STRASBOURG Cedex (Tél. + 33 (0)3 88 21 74 02 – pas@strasbourg.port.fr).

Séance du Conseil d'administration du 1^{er} avril 2021

Lors de la séance du 1^{er} avril 2021, le Conseil d'administration du Port autonome de Strasbourg, après en avoir délibéré, a pris les décisions dans les affaires suivantes :

- 1.- Liste de présentation dans le cadre de la nomination du futur Directeur général du Port autonome de Strasbourg [vote à bulletin secret]

- 2.- Prochaine séance